



**Responsable de production  
d'eau potable  
(emploi permanent)**

Issue de la fusion de trois intercommunalités en janvier 2015, la Communauté de Communes du Pays de Craon, située dans le grand ouest, à 37 minutes de Laval, 1h20 de Rennes et 1h45 de Nantes, regroupe 37 communes pour 30 000 habitants. La Communauté de Communes du Pays de Craon entend répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche de territoire cohérente et ambitieuse. Territoire à taille humaine, dynamique et riche de nouveaux équipements sportifs, culturels, économiques : Centre Aquatique, Médiathèque, Micro-crèche.... Le Pays de Craon est un lieu de vie possédant de nombreux atouts.

**Descriptif de l'emploi :**

Placé sous l'autorité directe du Responsable de la Régie des Eaux et de l'Assainissement de la Communauté de Communes, le Responsable « Production d'eau potable » a en charge l'exploitation de l'ensemble des infrastructures de production d'eau potable de la Communauté de Communes comprenant :

- En régie, l'exploitation de :
  - o L'usine de « LA ROCHE » à LOIGNE SUR MAYENNE (16 000 m<sup>3</sup>/j) et les ouvrages qui lui sont associés (ouvrages de stockage et réseau d'adduction) jusqu'en limite aval des comptages de vente d'eau en gros ;
  - o L'usine de production de « L'EPRONNIERE » et « des CHAINTRES » à LIVRE LA TOUCHE (1 140 m<sup>3</sup>/j) ;
  - o L'usine de production « des FRICHES » à COSSE LE VIVIEN (500 m<sup>3</sup>/j).
- En DSP, le suivi du délégataire pour :
  - o L'usine de « la MARINIERE » à Chazé-Henry (1400 m<sup>3</sup>/j).

**Missions :**

- Planifier et organiser la surveillance, l'entretien et le suivi des installations conformément aux normes et réglementations applicables et en vigueur et aux performances exigées ;
- Manager le personnel de l'usine de production d'eau potable de « LA ROCHE » composée de 3 agents;
- Programmer, organiser et participer aux astreintes (en coordination avec les autres entités du service de l'eau et de l'assainissement) ;
- Assurer le suivi réglementaire des installations et la gestion des relations avec les organismes de contrôle ;
- Assurer et contrôler l'application des règles et des procédures en matière d'hygiène et de sécurité du personnel ;

- Participer à l'exploitation des ouvrages;
- Suivre les périmètres de protection des captages de la Collectivité ;
- Organiser et suivre l'entretien et la maintenance des ouvrages ainsi que des équipements techniques, électromécaniques et métrologiques qui y sont associés;
- Assurer le suivi des relations avec les fournisseurs (de matériel, d'énergie, de réactifs et de produits) ainsi que des prestataires assurant l'évacuation des sous-produits et les contrôles réglementaires (préparation des commandes, suivi des approvisionnements, et contrôle de la qualité des fournitures et du respect des engagements) ;
- Gérer les besoins à satisfaire via la mise en place et le suivi de marchés de fournitures et/ou de prestations de service ;
- Assurer la veille technique, se rapportant aux installations et à l'exploitation des différents sites ;
- Programmer et suivre la réalisation des opérations d'amélioration, et de sécurisation, des ouvrages de production et de stockage de la collectivité ;
- Assurer le suivi des budgets de la partie « production d'eau potable » du service ;
- Participer aux recrutements, à la réalisation des entretiens et à l'identification des formations des agents du service de production d'eau potable ;
- Participer à toutes les activités nécessaires au bon fonctionnement du service.
- Le responsable « Production d'eau potable » pourra être amené à mutualiser certaines compétences et expertises (analyses et suivi de la qualité de l'eau) avec le service de la Communauté de Communes en charge de la gestion du Centre Aquatique Intercommunal.

### **Profil demandé :**

#### Profil :

- Disposer d'une expérience technique dans le domaine des métiers de l'eau attestée par son cursus de formation et par ses expériences antérieures
- Permis B souhaité

#### Compétences :

- Maîtrise du processus de potabilisation de l'eau.
- Savoir gérer des conflits et en rendre compte à sa hiérarchie.
- Maîtrise des procédures administratives en vigueur dans son domaine.
- Maîtrise du cadre technique et juridique des installations de production d'eau potable.
- Maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, tableur...) et des progiciels.
- Connaissance des exigences de gestion des services publics à caractère industriel et commercial.
- Alerter des risques.
- Réaliser et interpréter les analyses nécessaires au suivi de la qualité de l'eau.
- Disposer d'une aptitude au management d'une équipe d'exploitation ;
- Disposer d'une capacité à gérer les relations avec les différents partenaires extérieurs (organismes de contrôle, fournisseurs, homologues sur d'autres services,...) ;

- Disposer d'une capacité de proposition visant une exigence d'amélioration permanente.

**Informations complémentaires :**

Modalités de recrutement :

Par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

- Voie statutaire : Poste ouvert au cadre d'emploi des ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise
- Voie contractuelle : Contrat à Durée Déterminée de 1 an avec possibilité de reconduction

Rémunération :

Rémunération selon la grille indiciaire de la Fonction Publique

Régime indemnitaire (Prime de service et de rendement et Indemnité Spécifique de service)

SFT (Supplément Familial de Traitement)

Avantage sociaux :

CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Conditions d'exercice :

Temps de travail du poste : 37h30

Travail en bureau

Droits à congé : 25 jours

Droits à ARTT : 15 jours

Télétravail instauré dans la collectivité

Candidature (CV + Lettre de motivation) : Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Craon – rue Buchenberg – 53400 CRAON ou par e-mail : [recrutement@paysdecraon.fr](mailto:recrutement@paysdecraon.fr)

Possibilité de demander la fiche de poste.